

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2026

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
41	41	30

Date de convocation	07/10/2026
Date d'affichage	07/10/2026

DL26029	OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE N° 2026/06 DE CONDITIONNEMENT, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS) HORS FILIERE REP
----------------	--

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le quinze octobre, le Comité syndical du Sitom Sud Gard s'est réuni à dix-sept heures trente dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Madame Sylvette FAYET, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. BOUGAREL Christophe

Cté Com. Petite Camargue : Mme. ABELLO Martine (suppléante), M. LEBOIS Didier (suppléant), M. TICHET Christophe

Cté Com. Pont du Gard : M. ZAMMIT Marc (suppléant)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. CAMAIONE Alberto

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. ARNAUD Richard, Mme. AJMO-BOOT Sylvie, Mme. ARNÉGUY Janie (suppléante), M. BASTID Christian, Mme. BEN JAAFAR Soukaïna, M. CADÈNE Nicolas, M. CHABANEL Jean-Yves, M. CHARRIERE François, Mme. DAGUENET Fanny, M. DE GONZAGA Patrick, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DURAND Jacques, Mme. ETEVE Marie-Laure, Mme. FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme. FOURNIER Bérangère, M. GRIL Colin, Mme. MENUT Jo, M. NADAL Nicolas, M. NUTI Dominique, Mme. POIGNET-SENGER Véronique, M. ROUX David-Alexandre, M. SEGUY François

Cté Com. Pays d'Uzès : M. DAUTREPPE Gérard

Absents :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. CHAPELLIER Laurent, M. GUIRAUD David

Cté Com. Petite Camargue : M. BRUNDU André, M. DUPONT Alain, M. SCHWARTZ David

Cté Com. Pont du Gard : M. LAGET Alain, M. RIQUIER Camille

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Mme. CASIER Hélène, M. MARTINEZ Juan

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Mme. GIANNACCINI Maryse, M. MESPOULET Laurent, Mme. VABRE Marie-France, M. ZARAGOZA Christophe

Cté Com. Pays d'Uzès : M. BOURDANOVE Serge

Cté Com. Piémont Cévenol : M. JEAN Lionel

Avaient donné procuration :

- Mme. GIANNACCINI Maryse à M. DE GONZAGA Patrick

- M. MESPOULET Laurent à M. NADAL Nicolas

Secrétaire de séance : Mme. BEN JAAFAR Soukaïna

Madame Sylvette FAYET, Présidente, expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-2 ;

Vu la consultation lancée selon une procédure d'appel d'offres ouvert relative au marché n° 2026/06 portant sur le conditionnement, la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) hors filière REP ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du 6 octobre 2026 a décidé d'attribuer le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché relatif au « Conditionnement, collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) hors filière REP avec la société CHIMIREC SOCODELI sise - ZI Domitia sud-30300 BEAUCAIRE.

OFFRE CHIMIREC SOCODELI	Estimation des Prix des prestations (Au regard du DQE)
COLLECTE : Coût d'enlèvement	77 915,00 €
TRAITEMENT : Coût de traitement	191 003,19 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES : Coût fourniture Kit amiante	31 950,00 €
COUT TOTA ESTIMÉ	300 868,19 €

ARTICLE 2 : D'approuver les clauses du marché définies ci-dessus, pour une durée de 24 mois à compter du 1er janvier 2027, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Le marché pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an, la durée maximale du marché ne pourra pas excéder 4 ans.

ARTICLE 3 : Que la dépense afférente à ce marché sera prélevée au Budget Section Fonctionnement - Chapitre 011 - Article 611.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

La présidente du Sitom Sud Gard
Mme Sylvette FAYET

Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 30
Abstention : 0
Contre : 0

Approuvée à l'unanimité



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20261015-DL2026029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

